

pour rien dans le monde. Il fut une époque dans ce pays où il suffisait d'avoir du caractère pour accomplir sa mission ; mais cette époque est déjà bien loin derrière nous ; il faut aujourd'hui et du caractère et de l'instruction. Les qualités morales ont toujours leur valeur, mais à moins d'être fortifiées par une solide instruction, elles n'arrivent pas à exercer leur empire dans une société où l'instruction est généralement répandue. Les hommes d'hier ne suffiraient pas à la tâche d'aujourd'hui ; et ceux-ci mêmes seront au-dessous de la tâche de demain. Telle est la marche des esprits, surtout dans un pays comme le nôtre qui n'en est qu'à la première période de son développement. Qu'arrivera-t-il si la jeune génération d'au présent néglige de se préparer à l'avenir par des études sérieuses ? Elle faillira à sa mission, elle ne pourra répondre à l'appel quand le pays réclamera sa présence dans les rangs de sa milice active. Sa place sera tenue par les plus vieux, qui vraisemblablement s'attarderont dans la routine, ou par les plus jennes, qui peut-être voudront aller trop vite. Ce danger est sérieux. Il y a toujours trois générations dans la vie militante : la vieillesse, l'âge mûr, la jeunesse. C'est l'âge mûr qui doit régler le pas du progrès national. Si l'âge mûr faillit à cette mission, il s'ensuit une lutte entre la vieillesse et la jeunesse, c'est-à-dire entre la réaction et la révolution. Travaillez donc, jeunes gens, afin de prévenir ce conflit : c'est la patrie qui vous le demandé !

Exposition scolaire de Philadelphie

(Suite et fin)

A Monsieur le Directeur du JOURNAL DES INSTITUTEURS

EXPOSITION DU CANADA

Faire une brillante exposition scolaire à côté de celle des Etats-Unis, ce n'était pas chose facile, et pour que le Canada y ait réussi, il faut que ses écoles soient dans un véritable état de prospérité. C'est ce qui semble, en effet, résulter et des documents de toute sorte et des spécimens en relief et en photographie qu'il avait réunis à l'Exposition.

Exprimons néanmoins un regret bien vif : c'est que le Bas-Canada, la province de Québec, c'est-à-dire tout le Canada français, se soit absolument tenu à l'écart. C'était là cependant une belle occasion d'opposer les méthodes françaises à celles de l'Angleterre et des Etats-Unis. La province de Québec, où le français est resté la langue dominante, où les souvenirs de la patrie première ne sont pas encore effacés, où les habitudes et les traditions de notre pays se sont maintenues en tant de points, la province de Québec aurait dû, semble-t-il, tenir à honneur de disputer à la province anglaise d'Ontario la prééminence que celle-ci ne craignait pas de disputer aux Etats-Unis dans l'humble branche qui nous occupe. Le Canada français a conservé comme corps enseignant, presque à l'exclusion de tout autre, les congrégations des deux sexes ; il a des écoles florissantes dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes, par les sœurs de Notre-Dame, de la Pitié et de plusieurs autres ordres, dont quelques uns plus prospères qu'en France. Il a conservé la manière d'enseigner qu'il avait reçue de la France. Un magistrat

canadien ne disait-il pas naguère dans une occasion célèbre : le Canada c'est la France, mais la France d'avant 1789... ? Nous nous attendions à un bien intéressant parallèle entre cette France d'outre-mer et de l'autre siècle avec ses voisins en république et avec ses concitoyens anglais. Il est sâchéux que ce spectacle nous ait été refusé, et qu'il nous soit permis de dire, sans rien préjuger, que cette abstention même n'est pas précisément un bon signe.

Le Canada anglais ressemble plus pour ses méthodes aux Etats-Unis qu'à l'Angleterre. Son enseignement primaire est organisé sur un plan tout américain. Une des plus notables différences d'organisation qu'on y remarque est à son avantage : c'est la bonne entente entre la majorité protestante et la minorité catholique. Celle-ci est bien soumise, comme aux Etats-Unis, à la nécessité de payer une taxe scolaire, mais le produit de cet impôt est versé intégralement dans les mains de trustees (syndics et commissaires) catholiques, lesquels affectent la somme recueillie à l'entretien d'écoles catholiques, publiques aussi et pédagogiquement analogues à celles des protestants, mais indépendantes et nullement gênées pour tout ce qui concerne le culte. De la sorte, nul conflit, nulle récrimination possible.

Il existe à Toronto, capitale du Haut-Canada, un établissement que nous voudrions bien voir à Paris. C'est un *musee pédagogique*, comprenant mobilier, cartes, livres, documents, objets d'art et d'industrie, le tout devant servir à l'éducation. Dans le même édifice se trouve l'Ecole normale avec ses annexes, qui sont elles-mêmes de belles écoles : un magasin scolaire analogue à ceux de la ville de Paris, et les bureaux de l'administration scolaire. Un grand vestibule est destiné à recevoir le buste des grands hommes de toutes les nations. Nous avons été curieux de chercher quelles sont celles de nos illustrations que les Canadiens ont cru devoir mettre sous les yeux de la jeunesse dans cette espèce de cours d'histoire universelle en statues. Faut-il vous dire qui vous trouverez là ? Oui, car cela vous aidera peut-être à comprendre certaines idées qu'on se fait de nous à l'étranger. On nous a mis à la place d'honneur, au centre de la galerie, et là nous sommes représentés par quatre bustes : Henri IV, Voltaire, Robespierre et Napoléon III. Et voilà comment les jeunes Anglais du Canada apprendront notre histoire !

Un des documents les plus curieux de l'Exposition de l'Ontario était le recueil des sujets d'examen des instituteurs et des institutrices. Il y a trois classes de certificats, et, comme aux Etats-Unis, les certificats de deuxième et de troisième ordre n'ont qu'une valeur temporaire et doivent, sous peine de nullité, être renouvelés tous les ans, tous les deux ou tous les quatre ans, suivant le degré, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un diplôme définitif. Même pour les degrés inférieurs, les examens ne sont pas sans difficulté. Ils comprennent toujours une partie pédagogique, des exercices théoriques et pratiques sur la tenue de la classe, dix questions écrites de grammaire et d'étymologie, une composition de style, une d'arithmétique, dix questions d'histoire et de géographie. Le second degré comporte, en outre, un examen écrit et très étendu en géographie, en arithmétique appliquée, dix questions de chimie, botanique et physiologie, un examen de dessin et un examen de chant. Quant au brevet supérieur, le seul à proprement parler qui ait une valeur définitive, il semble dépasser notre brevet complet par quelques points, du moins en ce qu'il exige quelques connaissances techniques de plus. Généralement, du reste, les instituteurs qui veulent le conquérir s'y préparent par une instruction universitaire complète : ce sont souvent des jeunes gens qui se proposent d'être instituteurs pendant quelques années pour avoir le moyen de continuer leurs études comme ministres, avocats ou médecins.